

Le 21 septembre 2006

Monsieur Gilles Brunet  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Service des projets en milieu hydrique  
675, boul. René-Lévesque Est  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet :**        **Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

En référence aux modifications apportées en août et septembre 2006, nous désirons vous faire part des commentaires suivants :

Nous sommes en désaccord avec la volonté du promoteur d'exécuter des travaux sur une période de 24 heures au quai d'amarrage. Nous préconisons de limiter ces travaux à une période de 16 heures par jour. Lors des travaux de construction du terminal méthanier, la population avoisinante sera soumise à une nuisance très importante d'où la nécessité de lui accorder une période de quiétude la nuit.

Nous vous remercions de l'attention portée et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michel Laferrière,  
Biologiste.

C.c.    Madame Monique Gélinas,  
          Coordonnatrice du secrétariat de la  
          commission.